



Conditions de l'action Salon 2026 – Cashback Suzuki

1. Période d'achat:

L'action est valable pour les véhicules achetés entre le 1er janvier et le 1er mars 2026.

L'action cashback est une action conjointe de l'importateur Suzuki et de votre concessionnaire Suzuki.

50 % du cashback est accordé par votre concessionnaire Suzuki sous forme de remise lors de l'achat, et les 50 % restants sont versés par Moteo Two Wheels Europe Belux, après inscription sur le site internet.

2. Période de participation:

Les achats peuvent être enregistrés jusqu'au 1er mars 2026 via le formulaire de participation en ligne sur la page de l'action :

www.suzuki2wheels.be

3. Modèles:

L'action est valable sur tous les modèles de la gamme actuelle achetés neufs auprès d'un concessionnaire Suzuki officiellement agréé en Belgique ou au Luxembourg.

4. Participation uniquement via des concessionnaires Suzuki agréés:

L'action est uniquement valable pour les achats effectués auprès d'un concessionnaire Suzuki agréé en Belgique et au Luxembourg.

Les achats via l'importation parallèle ou auprès de revendeurs non agréés sont exclus de l'action.

5. Une participation par véhicule:

Chaque véhicule acheté ne peut participer qu'une seule fois à l'action.

6. Versement du cashback:

50 % du cashback est accordé immédiatement sous forme de remise lors de l'achat. Les 50 % restants du montant du cashback sont versés directement au consommateur dans un délai de 30 jours après validation de l'inscription, à condition que toutes les informations aient été correctement complétées.

7. Action valable dans la limite des stocks disponibles:

L'action est valable dans la limite des stocks disponibles et prend fin au plus tard le 28 février 2026.



9. Non cumulable avec d'autres actions:

Cette action cashback n'est pas cumulable avec d'autres promotions ou remises, sauf indication contraire.

10. Preuve d'achat requise:

Lors de l'inscription sur la page de l'action www.suzuki2wheels.be, une copie de la facture d'achat doit être téléchargée avant le 1er mars 2026.

En cas de backorder, la confirmation de commande signée doit être téléchargée avant le 1er mars 2026.

Le paiement intervient dans un délai de 30 jours, et pour les backorders, après la livraison du véhicule et le téléchargement de la facture.